



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

01/02/2024

DÉCLARATIONS DE THOMAS HEURTEL

LA FFBB PRÉCISE

La Fédération a pris connaissance de récentes déclarations de Thomas Heurtel au sujet de l'EuroBasket 2022 et tient à préciser certains points.

- Dans un souci d'éthique, le Bureau Fédéral avait pris la décision, le 28 juillet 2022, avant le rassemblement de l'Équipe de France en préparation à l'EuroBasket, que « *les joueurs, joueuses et staffs qui signeraient un contrat avec un club russe ou biélorusse ne pourront plus être sélectionnés en Équipe de France tant que les mesures d'exclusion de toutes les compétitions internationales seront en vigueur.* » Mesures toujours en cours actuellement.
- Le Bureau Fédéral de la FFBB et son Président, Jean-Pierre Siutat, n'étaient pas au courant de l'existence d'un contrat entre Thomas Heurtel et un club russe ou biélorusse.
- Ce fut clairement le choix du joueur, après l'EuroBasket, de signer et d'aller jouer dans un club russe en toute connaissance de cause et dans le non-respect de l'attestation sur l'honneur qu'il avait signée.

Service de Presse FFBB

117 rue du Château des Rentiers – 75013 Paris
communication@ffbb.com - www.ffbb.com
facebook.com/ffbasketball – twitter.com/ffbasketball -